

Arrêté n°2022-197 portant renouvellement de Mme Christine MAUDUIT dans les fonctions de directrice du département des Sciences de l'Antiquité

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 modifié relatif à l'École normale supérieure, notamment son article 16 ;

Vu le décret du 12 mars 2022 portant nomination de M. Frédéric WORMS, directeur de l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure, notamment ses articles 18 et 19 ;

Vu l'arrêté n°2018-26 portant nomination de la directrice du département des Sciences de l'Antiquité,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Mme Christine MAUDUIT, professeur des universités, est renouvelée dans les fonctions de directrice du département des Sciences de l'Antiquité, à compter du 1^{er} septembre 2022, pour une durée de quatre ans.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'École normale supérieure-PSL.

Fait à Paris, le 29 août 2022

Le directeur de l'École normale supérieure-PSL

SIGNÉ

Frédéric WORMS